PUBLICATION LE 12 JANVIER 2022

AVIS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS
M. Claude REVEL – Président
Espace Marcel Vidal
20 avenue Raymond Lacombe
BP 40 – 34800 CLERMONT L'HERAULT
Tél : 04 67 88 95 50

.

Objet : Appel à manifestation d'intérêt en vue de la mise à disposition d'une surface de stationnement pour la construction et l'exploitation d'une structure de couverture photovoltaïque.

Référence 2022-04

Type de procédure Appel à manifestation d'intérêt

Conditions de participation

Contenu du dossier de candidature

- **<u>Présentation et références du candidat</u>**

Le candidat présentera son entreprise afin de permettre à la Communauté de Commune d'évaluer la pertinence de la candidature.

A cette fin, le dossier de candidature comprendra à minima les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature et une note de motivation du candidat signée par une personne habilitée pour l'engager ;

- Le nombre d'offres que le candidat a déposé en BEA au cours des cinq dernières années, en précisant le nombre de réalisation de ces offres à ce jour ;

- Si possible, toute référence similaire au présent projet, en présentant à minima le nom du site ;

- Le chiffre d'affaires des 3 dernières années pour ce qui concerne les activités liées au développement d'installations photovoltaïques ;

- Tous certificats de qualification professionnelle en rapport avec l'objet du présent appel à candidature ;

- Les moyens humains et matériels dédiés au projet (joindre le CV de la personne en charge du pilotage du projet ainsi que les CV des personnes appelées à intervenir au sein de l'équipe projet) ;

- Un extrait de Kbis ou numéro SIRET et d'inscription au RCS de moins de six mois ;

- En cas de redressement judiciaire, une copie du jugement portant autorisation de poursuivre l'activité ;

- Le cas échéant, la sous-traitance reprendra les mêmes éléments que ceux demandés au candidat y compris pour les pièces administratives mentionnées ci-dessus.

- **Description du volet technique de l'offre**

Tout élément permettant d'assurer la pertinence du projet du candidat et notamment :

▪ La présentation des études proposées et travaux envisagés ;
▪ Le planning prévisionnel de l'installation jusqu'à sa mise en service comprenant : les délais de pré-étude, les phases d'autorisations administratives de toute nature, l'organisation des travaux (délais de consultation des entreprises, délais de construction, etc) ;
▪ La date prévisionnelle de raccordement et de mise en service de l'installation ;
▪ Les caractéristiques de la centrale (puissance électrique envisagée, etc.), les caractéristiques des modules et des structures envisagées, les préconisations électriques relatives aux panneaux, les conditions de raccordement à la terre et les dispositions spécifiques éventuellement requises (onduleurs, protections foudre particulières, organes de sécurité spécifiques) ;
▪ Une description des conditions de maintenance et d'entretien des installations envisagées ;
▪ Les mesures envisagées en fin d'exploitation des panneaux (démantèlement, recyclage des équipements, impact écologique…),
▪ Une description financière qui décomposera par élément les principaux postes d'études, travaux et exploitation sur la durée de l'opération ;
▪ Le candidat devra s'inscrire dans une démarche de qualité environnementale, depuis les études préalables jusqu'au démantèlement de l'installation des panneaux photovoltaïques en passant par les phases de construction et d'exploitation ;
▪ Le candidat détaillera les filières de recyclage envisagées pour les matériaux et équipements utilisés en fin de vie de la structure.

- **Pièces administratives demandées**

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer l'autorisation devra produire les pièces suivantes datant de moins de 6 mois, et ce dans les 8 jours à compter de la réception de la demande par la Communauté de communes du Clermontais. À défaut, il ne pourra pas être déclaré attributaire.

Les pièces requises sont les suivantes :

- Les attestations assurance nécessaires à l'exercice de l'activité (garantie décennale, multirisques et perte d'exploitation, responsabilité civile, etc.) ;
- Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents permettant de justifier de la régularité de la situation fiscale : certificat attestant la souscription des déclarations et les paiements correspondants aux impôts suivants : impôt sur les sociétés ou le cas échéant impôt sur le revenu, taxe

sur la valeur ajoutée ;
- la situation sociale : certificat prévu à l'article L.243-15 du code de la sécurité sociale attestant que le cocontractant est à jour de ses obligations de déclaration et de paiement auprès des organismes de recouvrement (attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale) ;
- la preuve que le candidat dispose de la capacité de soumissionner par la production d'un extrait du registre pertinent (ex : extrait Kbis).

La Communauté de communes du Clermontais se réserve néanmoins la possibilité, à tout moment, d'abandonner la procédure d'attribution en la déclarant sans suite, pour quelque motif que ce soit. Une telle décision n'ouvrira pas droit à indemnisation au profit des candidats.

Critères d'attribution

Critères Valeur Technique	**Pondération**
Démonstration de la capacité de l'opérateur à mener à bien le projet, à travers la présentation de références, de mise en œuvre d'installations similaires (sur la base de 15 projets)	**30%**
Qualité technique de l'offre : méthodologie et qualité des matériaux utilisés, impact sur l'environnement, délai de réalisation	**70%**
TOTAL	**100%**

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur :
c.sagnet@cc-clermontais.fr

Documents **Dossier de consultation des entreprises**

Conditions et mode de paiement pour obtenir les document contractuels et additionnels :
Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 11 / 02 /2022 à 12h

Offres Remise des offres le 11/ 02 / 2022 à 12h au plus tard
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro

Dépôt Adresse ou doivent être déposées les plis : c.sagnet@cc-clermontais.fr

Renseignements complémentaires

Envoi le 12 /01/2022 à la publication